

■ **FONDATION HORIZON EMPLOI**, à Genève (FOSC du 01.03.2002, p. 7). Les pouvoirs de Fierobe Patrick, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Der Stépanian Manouk reste seul membre et signe désormais individuellement.

Journal no 8356 du 12.08.2002  
(00603926 / CH-660.1.111.999-3)